

Adresse du corps municipal de Toul (Meurthe) qui se prononce contre la rébellion et renouvelle, au nom de ses concitoyens, le serment d'être à jamais uni à la Convention, lors de la séance du 17 thermidor an II (4 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du corps municipal de Toul (Meurthe) qui se prononce contre la rébellion et renouvelle, au nom de ses concitoyens, le serment d'être à jamais uni à la Convention, lors de la séance du 17 thermidor an II (4 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 165;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22751_t1_0165_0000_3

Fichier pdf généré le 09/07/2021

s'entrouvre et les dévore : telle est la volonté du peuple français, elle est immuable comme la haine qu'il a jurée aux tyrans.

DUBOS (*secrét.*), BARBE (*présid.*), COTTIER (*secrét.*), J.M. LEFOCQ (*secrét.*), DUFOURNEAU (*membre du c. d'instruction publique*).

94

Un crime affreux, une rébellion impie, dit la municipalité de Toul, département de la Meurthe, ont failli ébranler la République, anéantir la représentation nationale; et son énergie l'a rendue supérieure aux dangers, et lui a donné la force et les moyens d'écraser les conspirateurs. Nous renouvelons le serment, au nom de nos concitoyens, d'être à jamais unis à la Convention nationale, comme le seul centre du gouvernement et de l'exercice de la souveraineté du peuple.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*Le corps municipal de Toul à la Conv.; Toul, 13 therm. II*] (2)

Citoyens représentans du peuple

Un crime affreux, une rébellion impie ont failli ébranler la République, et anéantir la représentation nationale; votre énergie, vos vertus vous ont rendus supérieurs au danger, vous ont donné la force et les moyens d'écraser et de punir la conspiration et les conspirateurs. Jouissez du prix de votre constance héroïque, de l'amour du peuple qui vous révère comme ses pères, et les créateurs de son existence politique; il vous environne, il vous presse d'une foule innombrable que l'estime et la reconnaissance attachent et serrent à l'entour de vous.

Heureux nos frères de Paris, qui, en détestant leurs perfides magistrats, ont pu vous donner les preuves de ces sentimens. Nous brûlons tous du désir de les signaler en mourant ou en triomphant pour la défense de la représentation nationale, gardienne sacrée et incorruptrice de notre liberté.

Quel seroit l'homme assez ennemi de sa patrie, de son bonheur et de sa gloire, qui pourroit balancer entre la Convention et quelques membres pervers, entre le dictatort d'un criminel ambitieux, et la souveraineté du peuple? « que tout individu qui usurperoit la souveraineté soit à l'instant mis à mort par les hommes libres ».

Robespierre, Couthon, Saint-Just, vos noms exécrables auront la célébrité des Catilina, des incendiaires de leur patrie ! Forts, un instant, des vertus, du génie, des principes de la Convention, vous aviez usurpé l'estime publique; votre rébellion, en vous isolant, ne laisse plus voir en vous que d'infâmes mercenaires corrompus par

l'or, que des lâches déserteurs de la cause et de la liberté du peuple, dont la hache nationale doit faire une prompt justice.

Leurs forfaits ont ajouté une victoire de plus au triomphe de la liberté; leur[s] attentat[s] contre la Convention nationale en ont redoublé la force, raffermi l'autorité salubre en faisant prononcer l'opinion publique. L'horreur qu'ils nous ont inspirée n'a affaibli nos âmes d'aucun sentiment de crainte; elle nous rend plus sacré et plus inviolable le serment que nous vous renouvelons, au nom de nos concitoyens, de mourir ou de vivre libres, d'être à jamais unis, fidèles à la Convention nationale, comme le seul centre du gouvernement démocratique et de l'exercice de la souveraineté du peuple, de verser notre sang pour sa défense et pour la destruction des tirans, des traitres et des conspirateurs.

Vive la République, gloire à la Convention, périssent les ennemis du peuple !

PINEMENT (*off. mun.*), GREGEOIS (*off. mun.*), VILLENESENT (*off. mun.*), MAILLOT (*agent nat.*), F. LAURENT (*off. mun.*), RICARD (*off. mun.*), BATAILLE (*off. mun.*), JAQUOT (*notable*), M. CLAUDE, Charle DABIT (*off. mun.*), LEFEVRE, GERARD, CHARPY, FRANÇOIS (*secrét.-g^{al}*) [et 2 signatures illisibles].

95

Les membres composant le comité révolutionnaire de la commune de Bourmont, département de la Haute-Marne, félicitent la Convention nationale d'avoir abattu le nouveau tyran Robespierre et ses complices; ils jurent de nouveau fidélité à la République une et indivisible, et de se réunir à la représentation nationale dans tous les dangers de la patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

]Bourmont, 12 therm. II] (2)

Législateurs,

Un nouveau tyran, Robespierre, voulut arrêter la liberté dans le cours de ses glorieuses destinées. Vous l'avez abattu. Dépositaires de la puissance du peuple, vous n'avez pas souffert que la plus légère atteinte y fût portée. Grâce immortelles vous en soient rendues ! Le comité révolutionnaire du chef-lieu du district de Bourmont renouvelle entre vos mains le serment d'être à jamais fidèle aux lois de la République une et indivisible, et de se réunir à vous dans les dangers de la patrie.

F. ARNONTY, DIEZ, VAUTRIN, J. GOUVIGNOU [et 5 signatures illisibles (dont celle du *président*)].

(1) P.-V., XLIII, 36. Bⁿ, 17 therm. (suppl¹).

(2) C 312, pl. 1 242, p. 15.

(1) P.-V., XLIII, 37. Mentionné par Bⁿ, 26 therm. (2^e suppl¹); J. Fr., n^o 679.

(2) C 312, pl. 1 242, p. 22.